



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

N. Réf: URB.2023/53

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est S.A. ELIA ASSET ayant établi ses bureaux Boulevard de l'Empereur 20 à 1000 Bruxelles.

Le terrain concerné est situé en voiries: tronçon rue de Clabecq (le long de la parcelle: division 1, section A n°92B) et chemin de Nidérand (le long de la parcelle: division 1, section A n°88P) à 1460 Ittre prolongé sur Braine-Le-Château (rue Nicolas Baudine). **Voir affichage complémentaire sur les communes de Tubize, Braine-Le-Château, Braine-l'Alleud.**

Le projet est de type : Pose d'une liaison souterraine de 150 Kv entre les postes haute tension de Braine l'Alleud et de Oisquercq (Tubize) et l'abattage d'arbres sur une portion limitée à la parcelle 2B n°19302K (Tubize rue de Oisquercq), et présente les caractéristiques suivantes :

- Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.
- Le demandeur énonce que la présente demande porte sur un objet fort similaire à celui pour lequel le permis d'urbanisme avait été octroyée par le fonctionnaire délégué le 10/11/2022 puis refusé sur recours par le ministre de l'Aménagement du territoire le 16/03/2023, et qu'elle comporte les adaptations et réponses aux griefs ayant motivés ce refus.

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture du service urbanisme le mercredi de 9h à 12h, ou sur rendez-vous et le **premier samedi du mois soit le 03/02/2024 de 9h à 11h** à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue de la Planchette 2, 1460 Ittre et par voie informatique sur demande formulée au service urbanisme au 067/79.43.44 ou par courriel à urbanisme@ittre.be.

Des explications sur le projet peuvent également être obtenues sur rendez-vous pris auprès du service urbanisme (responsable : Mme Bingen, téléphone : 067/79.43.44 e-mail : urbanisme@ittre.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser à l'attention du Collège Communal du 22/01/2024 au 05/02/2024 :

- ♦ par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre (le cachet de la poste faisant foi).